

## Articles du 14 mars 2003

Dans cette édition :

1. Attention à « l'info-indigestion »!
2. Gestionnaires de projets en TI : sachez agir de façon responsable
3. Le vote en ligne aux prochaines élections provinciales ?

**1. Attention à « l'info-indigestion »!** - Il y avait déjà les journaux, les revues, les mémos, les rapports, les télécopies, les lettres, les comptes-rendus; il y a maintenant, en plus, les courriels, les sites Web et... les bulletins électroniques! Les TIC ont multiplié les sources d'information dans les organisations, ce qui est une bonne chose en soi... jusqu'à ce qu'elles nous submergent! Quelques trucs simples pour garder la tête hors de l'eau.

Certains se targuent de lire 4 journaux par jour, 15 livres par mois, de faire de la veille sur une quantité de sites Internet et de lire scrupuleusement tout ce qui est déposé dans leur boîte de courriel. Adeptes de la lecture rapide, ils affirment haut et fort qu'ils se souviennent de tout ce qu'ils lisent. Ils sont convaincus de devoir s'attarder à tout ce qui leur passe sous le nez afin de ne rien manquer d'important.

Les gens qui accordent beaucoup d'importance à la quantité d'items lus n'ont souvent pas établi clairement leurs priorités. Il existe une façon efficace de gérer l'information, et cela commence par l'identification claire de ses priorités et de ses intérêts principaux. En fonction de cela, il sera plus facile de déterminer qu'est-ce qui est réellement pertinent, de lire, de « digérer » l'information et d'en retenir ensuite l'essentiel. Et surtout, de mettre au rancart l'information non essentielle, ou de la remettre aux personnes de son organisation pour qui elle pourrait s'avérer utile.

Quelques astuces vous aideront à y arriver :

- identifiez vos priorités pour la journée, la semaine et le mois;
- répartissez-les dans votre horaire parmi vos activités quotidiennes et hebdomadaires;
- réservez-vous des plages horaires précises pour lire sur certains sujets qui sont prioritaires pour vous;
- triez vos courriels, bulletins électroniques, journaux et autres sources d'information;
- répondez aux demandes qui nécessitent un traitement immédiat;
- commencez toujours par lire en premier ce qui vous intéresse le plus;
- notez ce qui est susceptible de vous aider à accomplir vos principales tâches;
- débarrassez-vous de toute information non pertinente, offrez-la à quelqu'un qui risque d'y trouver un intérêt ou encore conservez-la une semaine tout au plus, au cas où vous auriez une demi-heure de trop.

Il est important de garder à l'esprit que l'absorption massive d'information n'est pas une fin en soi, et qu'il est beaucoup plus efficace de faire un tri en fonction de ses priorités. Lorsque vous prenez un repas dans un buffet, mangez-vous rapidement un petit morceau de tout ce

que vous y trouvez afin d'être bien certain de n'avoir rien manqué? Il est sûrement plus sage d'évaluer d'abord tout ce qu'il y a à manger et de choisir ensuite quelques portions de ce que vous aimez le plus, et de ce que vous avez envie de manger. Ainsi, le repas sera sans doute plus agréable, et vous ne sortirez pas le ventre trop plein!

Rédactrice : Caroline Masson, analyste-conseil en veille stratégique, CEFRIO

Source : « Info-overload : how do you keep up with all that reading? », Ivy Sea Online, [http://www.ivysea.com/pages/ldrex\\_0203\\_01.html](http://www.ivysea.com/pages/ldrex_0203_01.html)

**2. Gestionnaires de projets en TI : sachez agir de façon responsable** - Dans un contexte où les ressources humaines et financières sont souvent réduites à leur plus simple expression, les gestionnaires de projet en TI doivent se garder de jouer au héros en acceptant, sans ambages et tout sourire, les multiples demandes de leurs supérieurs. S'ils veulent préserver le moral de leur troupe et s'éviter de longues nuits d'insomnie, ils ont en effet tout à gagner à adopter un comportement peut-être moins glamour, mais nettement plus prudent.

Et c'est encore plus vrai pour les projets TI au déroulement accéléré (fast track project) qui, s'ils deviennent légions, peuvent s'avérer une véritable plaie pour tout bon chef de projet. Accepter de mener à terme un projet dont la date de tombée a été fixée bien avant que quelqu'un en ait évalué les objectifs et les impacts sur l'équipe en place et sur le travail à accomplir relève certainement d'une attitude trop optimiste. Le hic, c'est que de tels comportements sont fréquents et d'ailleurs tout à fait caractéristiques du gestionnaire de projet de type « héros ». En fonçant ainsi tête baissée et à fond de train, celui-ci souhaite en fait bien paraître à tout prix devant ses supérieurs, peu importe la charge et le rythme de travail qu'il s'impose... et surtout, impose aux autres.

Selon Ken Hanley, les chefs de projet TI devraient au contraire et au risque de voir le titre certes enviable d'employé du mois décerné au dernier jeune loup débarqué, agir en bon père de famille et adopter une attitude plus réfléchie. Et donc, plutôt que d'acquiescer illico presto – et un peu bêtement, il faut bien le dire - à toutes les demandes reçues, il vous propose d'opter pour une réponse tout en sagesse où vous signifiez à vos supérieurs qu'avant d'accepter un mandat de type accéléré, vous devez d'abord :

- évaluer et planifier ce que vous êtes réellement en mesure d'accomplir d'ici la date de tombée;
- établir ensuite, à la lumière de cette évaluation, quelles ressources humaines et monétaires seront nécessaires à la réussite du projet;
- et enfin, statuer sur l'envergure et sur la qualité du produit final qui pourra vraisemblablement être livré en bout de course.

Mais ce n'est pas tout, car vous avez quand même promis à vos supérieurs « de leur revenir dès que possible » avec les conclusions de votre réflexion. Qu'à cela ne tienne, Hanley ne vous laisse pas tomber et vous propose les trois mesures « d'auto protection » suivantes :

- D'abord, en oubliant la date fatidique, concentrez-vous sur ce que le projet doit accomplir de façon minimale pour être réussi. Quels sont, par exemple, les livrables acceptables qui vous permettront de crier victoire?
- Ensuite, planifiez à rebours à partir de cet objectif minimal : évaluez les activités et les tâches qui devront être réalisées pour l'atteindre et voyez comment elles peuvent s'imbriquer dans celles déjà en cours;

- Enfin, estimez les efforts et la durée du travail à accomplir et ce, toujours en ignorant la date de tombée. Concentrez-vous sur ce qui doit être fait ainsi que sur les ressources humaines et monétaires que cela nécessitera.

Ce n'est qu'une fois cet exercice effectué que vous devez prendre en compte la fameuse date butoir pour dégager ce qui devra être abandonné temporairement, quels compromis devront être faits et quelles ressources supplémentaires devront être ajoutées pour que le projet soit mené à bon port dans les délais prescrits.

Muni de ces précieuses conclusions et de la satisfaction du devoir accompli, vous pouvez enfin revenir vers vos supérieurs pour les partager avec eux et partant, faire que tous soient bien au fait des implications du mandat considéré.

Rédactrice : Catherine Lamy, analyste-conseil en veille stratégique, CEFRIO

Source : Ken Hanley, « In search of the anti-hero », Computerworld, 7 mars 2003

<http://www.itworldcanada.com/portals/portalDisplay.cfm?oid=651E611D-FCC9-41E2-9B3F308796A56522>

**3. Le vote en ligne aux prochaines élections provinciales ?** - Le 14 avril prochain se tiendront les élections provinciales. Malgré l'avènement des TI dans plusieurs secteurs d'activités, c'est en cochant un bulletin papier que les électeurs québécois voteront. Pourtant, trois types de technologies peuvent maintenant être utilisés lors des élections : le lecteur optique, les urnes électroniques et le vote par Internet.

- **Lecteur optique** : Le lecteur optique reste de loin la technologie la plus utilisée actuellement. Le dépouillement électronique des bulletins de vote papier permet un comptage plus rapide des votes et l'obtention des résultats d'élections quasi instantanément. Près de 70 municipalités québécoises en ont fait l'essai, dont les nouvelles villes fusionnées de Québec et de Montréal. Aux États-Unis, c'est près de 1200 comtés, représentant 27% de la population, qui utilisent ce mode de dépouillement. Peu d'incidents ont été rapportés, à part un débordement du réseau de communication aux élections de Montréal.
- **Urnas électroniques** : L'utilisation d'urnes électroniques permet aux électeurs de voter par le biais d'un terminal, pouvant même être doté d'un écran tactile. Près de 25 municipalités québécoises les ont utilisées. De son côté, la France se prépare à une année 2004 chargée en consultations électorales et compte en doter ses 64 000 bureaux de vote. Malgré les nombreux avantages qu'elle offre, cette technologie n'est pas encore très répandue. Elle représente pourtant une économie notable en réduisant l'embauche et la formation de personnel ainsi qu'en éliminant l'achat et l'impression de bulletins de vote papier. Elle requiert toutefois une assistance technique en cas d'urgence et une formation du personnel plus pointue. Cette technologie facilite également la traduction du bulletin de vote dans la langue de l'électeur et permet aux non-voyants de voter sans assistance en bénéficiant d'un enregistrement sonore. De fâcheux incidents ont par contre été notés, notamment lors d'élections en Géorgie, tels que des terminaux défectueux, des cartes d'accès du votant coincées ou, pire encore, des écrans tactiles sélectionnant toujours le même candidat peu importe le choix de l'électeur.
- **Vote par Internet** : Le vote par Internet, de chez soi ou d'un ordinateur public, offre une panoplie de possibilités étant donné sa flexibilité en temps et en lieux. Il augmente le pourcentage de participation et facilite le vote des citoyens à l'étranger. Trois enjeux majeurs restent par contre à résoudre, soit de préserver l'anonymat de

l'électeur, tout en s'assurant de son identité et en le préservant de pression ou d'influence extérieures lors du vote. Un autre défi demeure l'assurance de la sécurité du système informatique.

Ceux qui pensaient pouvoir voter de la maison, ou à tout le moins par une urne électronique, aux élections provinciales seront déçus. D'après Léola Charron, du Secrétariat général du directeur général des élections, la Loi électorale québécoise ne permet pas que des expériences pilotes de ce type soient tenues lors d'élections générales. Quoi qu'il en soit, le Directeur général de élections suit de près les développements dans le domaine. Peut-être pourra-t-on voter de façon électronique lors de prochaines élections partielles?

Rédactrice : Isabelle Vachon, analyste-conseil en veille stratégique, CEFRIO

Sources :

Philippe Cruzillacq, 3 février 2003, « Les élections 2004 sous le contrôle des urnes électroniques », *01net*.

<http://ns1.01net.fr/article/200960.html>

Patrice-Guy Martin, mars 2003, « La démocratie électronique », *Direction informatique*, vol. 16, no 3, p.1 et 14.

Tod Newcome, janvier 2003, « Putting the 'E' in Elections », *Government Technology Magazine*,

<http://www.govtech.net/magazine/story.phtml?id=36408>

Rob Morse et Michelle Hodge, juillet-septembre 2002, « E-voting and Democracy: Past, present and future is e-voting a possibility? », *Law Technology*, vol. 35, no 3, pp.1-32.

---

Ce bulletin est préparé par le CEFRIO :

Pour consulter les archives du bulletin : [http://www.cefrio.qc.ca/pub\\_bul.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/pub_bul.cfm)

Reproduction: les nouvelles du bulletin SISTech peuvent être reproduites à des fins non commerciales à la condition expresse d'indiquer la mention suivante: Bulletin SISTech, CEFRIO et de créer un hyperlien à l'adresse : <http://www.infometre.cefrio.qc.ca>